Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SAH » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 16 janvier 2017

A partir du 25 janvier 2017,

- Les **43 879 431** actions anciennes de la société « SAH » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :

Code Mnémonique : SAH17Code ISIN : TN0007610058

• Groupe de Cotation : 32

- Les **3 134 245** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison de une (01) action nouvelle pour quatorze (14) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.